

Programme Tendances Automne-Hiver 2009-2010

« *Imaginons les produits de demain* »

**Mardi 17 Juin 2008
9h30 - 17h30
Lyon**



Objectifs de la formation :

- Décrypter les tendances de demain
- Stimuler votre créativité
- Trouver des sources d'inspiration
- Faire émerger de nouvelles idées au sein de vos équipes
- Enrichir votre processus d'innovation

Participants (limités à 50) :

- R&D : directeur, chef de projet, technicien
- Marketing : directeur, chef de groupe, chef de produit
- Commercial : directeur, ingénieur technico-commercial

Avec le soutien



PROGRAMME DE LA FORMATION

Matin

○ Tendances générales saison Automne/Hiver 2009/2010

Présentation du CD Rom « Zoom Impulsion » qui met en évidence l'essence des 5 thèmes de la saison, incluant : *les tendances majeures de la saison ; les justifications sociologiques et culturelles des influences ; les points forts couleurs ; les matières incontournables ; les pistes design ; les décors ; les mots clefs.*

○ Exercices individuels de créativité puis Activité collective en sous-groupe :

Pour aider les participants à rebondir sur le contenu des Tendances Automne/Hiver 2009/2010, par des méthodes et des outils permettant de conjuguer, combiner les idées et en créer de nouvelles.

Un accompagnement sera fait pour faire émerger la créativité individuelle et collective dans un but opérationnel.

○ Restitution de l'activité collective

Déjeuner d'échanges

Après-midi

○ Conférence « Comment nourrir votre créativité ? »

○ Conférence « Les démarches innovantes en cosmétologie. De l'étude de cas à la projection des tendances »

○ Atelier créatif « Toucher - Textures »

○ Conclusion

INTERVENANTS

○ CARLIN INTERNATIONAL

Agence de style, expert en Anticipation Créative.

○ EMULSION CREATIVE

Organisme de conseil et de formation en management de projet par la créativité.

○ INN2C

Société de Conseil et de Formation en Recherche & Développement et Innovation.

Centre Européen de Dermocosmétologie
Villa Créatis - 2 rue des Mûriers CP 601 - 69258 LYON Cedex 09
Tél : 04 72 85 07 74 / Fax : 04 72 85 07 23
ced19@wanadoo.fr - www.ced-lyon.com

Formation Prospective Cosmétique

Mardi 17 Juin 2008

9h30 - 17h30

Lyon (site à définir)



Société :

Secteur d'activité :

Nom et Prénom du participant :

Fonction :

Adresse :

Tél : **Fax :**

Responsable de la Formation :

E mail :

Code NAF/APE :

Convention collective appliquée :

Formation éligible au DIF, renseignez-vous auprès de votre OPCA.

<input type="radio"/> Adhérent CED	300,00 € HT	358,80 € TTC
<input type="radio"/> Adhérent SFC	400,00 € HT	478,40 € TTC
<input type="radio"/> Non Adhérent CED/SFC	450,00 € HT	538,20 € TTC

Date, cachet et signature :

Exemplaire à retourner dûment rempli et signé avant le 6 Juin 2008 au
Centre Européen de Dermocosmétologie
Villa Créatis - 2 rue des Mûriers CP 601 - 69258 LYON Cedex 09
Tél : 04 72 85 07 74 / Fax : 04 72 85 07 23
Formation limitée à 50 participants
N° organisme de formation en cours d'attribution
Toute inscription est ferme et définitive

Conditions Générales de Vente

- Un exemplaire du présent bulletin d'inscription est à retourner avant le 6 Juin 2008 au Centre Européen de Dermocosmétologie, accompagné du règlement (à l'ordre du CED) ou du bon de Commande (le règlement devra obligatoirement être effectué avant la formation). Toute inscription est ferme et définitive. Pour les règlements depuis l'étranger, les frais de traitement bancaire sont à votre charge.
- Le prix de l'inscription comprend la participation aux conférences et aux ateliers, le déjeuner, la pause de l'après-midi et la remise des textes de présentation.
- Un certificat de présence vous sera remis à l'issue de la formation.
- Dès réception de votre inscription, vous recevrez un mail de confirmation vous précisant le lieu où se tiendra la formation. Une convention de formation en double exemplaire vous sera envoyée, dont un exemplaire sera à retourner au Centre Européen de Dermocosmétologie.
- Les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler ou de reporter la formation si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. Dans ce cas, la totalité de la somme indûment perçue sera restituée aux participants.
- Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 6 Juin 2008 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme de 50 € HT retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la formation et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable les organisateurs.
- En cas de prise en charge du paiement par un organisme de formation, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer les éléments indispensables pour assurer ce paiement. Si celui-ci n'est pas effectué, le Centre Européen de Dermocosmétologie serait fondé à réclamer ce paiement à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard.